



Syndicat de l'UPA de Québec, Jacques-Cartier
334, 4e Rang ouest, Saint-Augustin, G3A 1W8
Téléphone : 878-3281

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : 24 octobre 2023

HEURE : 20 h

LIEU : Bureau de la Fédération régionale de l'UPA, 5185, rue Rideau, Québec

PRÉSENCES : 15 personnes dont 3 invités

Gabriel Lalancette, Hubert S. Chabot, Roseline Drolet, Gilles Dion, Jennifer Paquet, Denis Bédard, Serge Lacroix, Jean-Pierre Amyot, Stéphan Villeneuve, Odette Lacombe, Denis Robitaille, Martin Auclair.

INVITÉS : Hugo Berthiaume, conseiller en vie démocratique, Fédération régionale

Yves Laurencelle, président de la Fédération régionale

Sylvain Leclerc, directeur Réseau Agri-conseils

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue ;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. a) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 26 octobre 2022 ;
b) Suites au procès-verbal ;
5. Présentation de M. Sylvain Leclerc, directeur du Réseau agriconseils Capitale Nationale – Côte-Nord ;
6. Présentation et adoption du rapport d'activités du Syndicat et du rapport des spécialités ;
7. Présentation et adoption du rapport financier de l'année ;
8. Nomination d'un comptable externe ;
9. Modifications au règlement général ;

10. Élection des membres du conseil d'administration ;
11. Sujets de l'assemblée :
12. Mot du président de la Fédération régionale, M. Yves Laurencelle ;
13. Clôture de l'assemblée.

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE

Le président Gabriel Lalancette ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités.

Il invite chaque personne participante à se présenter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par Denis Bédard, appuyé par Hubert Chabot et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation soit adopté tel que reçu.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gilles Dion, appuyé par Jennifer Paquet et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour présenté.

4. A) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 26 OCTOBRE 2022

Il est proposé par Jean-Pierre Amyot, appuyé par Denis Bédard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 26 octobre 2022.

B) SUITES AU PROCÈS-VERBAL

- Plan d'urbanisme de Saint-Augustin : La Ville de Saint-Augustin a effectué une consultation publique en septembre 2022. Par la suite, en janvier 2023, en collaboration avec le groupe citoyen Collectif SOS Terres agricoles et milieu de vie, le Syndicat a distribué par la poste à toutes les portes de Saint-Augustin un carton d'information et de demande d'appui auprès des citoyens, dans le but de protéger les terres agricoles faisant l'objet d'un dézonage souhaité par la Ville dans le projet de Plan d'urbanisme. Le dossier est à suivre.

- Réaménagement de l'intersection route de Fossambault et Rang des Mines à Saint-Augustin : La Fédération régionale a envoyé un avis d'opposition à la CPTAQ ainsi qu'une lettre au ministère des Transports et à la députée Geneviève Guilbault. La CPTAQ a donné son orientation préliminaire de refus de la demande du ministère. Une rencontre a été convoquée par la CPTAQ le 19 octobre 2023 pour entendre les arguments de l'UPA, de la Ferme Fiset et du ministère des Transports. Ce dernier ne s'est toutefois pas présenté à la rencontre.

5. PRÉSENTATION DE M. SYLVAIN LECLERC, DIRECTEUR DU RÉSEAU AGRICONSEILS DE LA CAPITALE NATIONALE – CÔTE NORD

M. Leclerc explique le rôle du Réseau et le programme Services-conseils pour 2023-2028 détenant un montant de 150M \$ du MAPAQ pour les 5 ans. Il informe que presque 50 % des producteurs de la région utilisent le Réseau, avec 850 contrats l'an dernier. Enfin il invite les producteurs à se prévaloir du programme.

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYNDICAT ET DU RAPPORT DES SPÉCIALITÉS

Le président indique que le rapport d'activités du Syndicat a été déposé sur le site Web de la Fédération. Hugo Berthiaume le résume.

Les administrateurs font une brève présentation des secteurs suivants :

- Relève par Hubert Steben-Chabot ;
- Volailles par Jennifer Paquet ;
- Grains par Gilles Dion ;
- Lait par Martin Auclair ;
- Horticulture par Denis Bédard.

Il est proposé par Jennifer Paquet, appuyé par Denis Bédard et résolu à l'unanimité que le rapport d'activités du Syndicat soit adopté.

7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE

La trésorière Roseline Drolet présente le rapport financier.

Il est proposé par Martin Auclair, appuyé par Hubert Steben-Chabot et résolu à l'unanimité que le rapport financier du Syndicat pour l'année 2022-2023 soit adopté.

8. NOMINATION D'UN COMPTABLE EXTERNE

Il est proposé par Stéphan Villeneuve, appuyé par Gilles Dion et résolu à l'unanimité qu'un comptable du Service de comptabilité et de fiscalité agricole de la Capitale nationale – Côte-Nord soit nommé pour l'examen des livres du Syndicat.

9. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Dans le but d'introduire entre autres la notion de « ferme de proximité » dans les règlements du Syndicat, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION

Il est proposé par Denis Bédard et appuyé par Gilles Dion que les articles suivants du règlement général du Syndicat se lisent désormais comme suit :

- **Article 9.01 alinéa b) : 2 administrateurs « autres productions végétales ou animales » ;**
- **Article 9.01 alinéa c) et alinéa d) : radiés ;**
- **Article 9.01 alinéa h) : un administrateur de ferme de proximité.**
- **Article 9.02 alinéa f) : administrateur « ferme de proximité » : un producteur agricole membre ayant un revenu brut de 100 000 \$ et moins, privilégiant une mise en marché de proximité comme mode de mise en marché, et l'ayant expressément déclaré par écrit au secrétaire du syndicat avant son élection.**

Adopté à l'unanimité.

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par Gilles Dion, appuyé par Martin Auclair et résolu à l'unanimité que Yves Laurencelle soit président d'élection, que Hugo Berthiaume soit secrétaire d'élection et que Sylvain Leclerc soit scrutateur.

Le président d'élection mentionne que, 5 jours avant l'assemblée générale, aucune candidature n'a été reçue pour la présidence et aucune pour la vice-présidence. L'assemblée générale procédera donc à leur élection. Il déclare les élections ouvertes.

Poste	Proposeur	Candidat	Acceptation
Présidence	Denis Bédard	Gabriel Lalancette	oui
Vice-présidence	Martin Auclair	Gilles Dion	oui
Autre production végétale	Jennifer Paquet	Denis Bédard	oui
Ferme de proximité	Gilles Dion	Jean-Pierre Amyot	non
Agglomération de Québec ou MRC de la Jacques-Cartier	Martin Auclair	Carl Côté	oui par courriel

Il est proposé par Hubert Steben-Chabot, appuyé par Serge Lacroix et résolu à l'unanimité de clôturer les élections.

Selon les règlements du Syndicat, il reviendra au Conseil d'administration de combler le poste vacant de ferme de proximité.

11. SUJETS DE L'ASSEMBLÉE

- Jean-Pierre Amyot mentionne l'importance du rôle de la travailleuse de rang et de sa disponibilité. Il relate être aussi lui-même intervenu auprès d'un producteur en tant que Sentinelle.

12. MOT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE

M. Laurencelle mentionne que le Syndicat a effectué un bon travail dans les dossiers de Saint-Augustin, soit le projet de Plan d'urbanisme ainsi que l'intersection sur la route de Fossambault. Il parle de l'Agro-parc dont le plan semble être orienté vers l'Université Laval. Une consultation publique est à venir dans ce dossier. Enfin il mentionne que le projet de loi omnibus sur les pesticides occasionne une problématique avec les producteurs de grains.

13. CLÔTURE

En prix de présence, le tirage d'un montant équivalent à une cotisation individuelle a désigné Odette Lacombe comme gagnante.

Il est proposé par Gilles Dion, appuyé par Jean-Pierre Amyot et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 23 h 15.

Gabriel Lalancette
Président

Roseline Drolet
Secrétaire

Un léger goûter est servi après l'assemblée.